



## Le point des avancées au 1<sup>er</sup> octobre 2012

### ✓ **Non renouvellement :**

Le VR s'est engagé à ne plus utiliser le non renouvellement comme un moyen de gestion et de pression des personnels. Plus aucun avis n'est demandé aux chefs d'établissements. Si un avis défavorable devait être émis, ce serait tout à fait exceptionnel... et fait en toute transparence.

**Le combat sans relâche du SNES Mayotte depuis 2010 contre cette politique inique de gestion a payé !**

### ✓ **Départ en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année :**

Le vice rectorat refuse toujours de laisser partir les collègues en fin de 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année, au mépris de la réglementation en vigueur. Toutefois, le VR semble moins affirmatif pour les départs en fin de 3<sup>ème</sup> année... et une étude au cas par cas reste possible. **Les collègues demandeurs doivent prendre contact avec nous pour essayer d'ouvrir cette porte qui s'entrebâille.**

### ✓ **Indexation :**

**L'indexation des salaires de tous les fonctionnaires travaillant à Mayotte est actée.**

Conformément à ses engagements, la pression exercée par le SNES a permis que cette indexation ne se fasse pas au détriment de l'IE. A ce jour, nous avons reçu l'assurance que le montant de l'IE ne serait pas dévalorisé.

### ✓ **Congé administratif :**

Nous ne cessons de rappeler que les collègues restent toujours aussi attachés à ce congé supplémentaire prévu par le décret de 1996. Pas d'évolution pour l'instant... mais une réponse définitive nous a été promise.

### ✓ **Attractivité de Mayotte :**

Une indexation significative, un maintien de l'IE à son niveau actuel, des séjours plus longs, un vrai congé administratif, des conditions de réintégration dans nos académies d'origines plus intéressantes, des conditions de travail plus dignes... autant d'éléments qui rendront Mayotte bien plus attractives au mouvement inter académique... et permettront d'assurer aux enfants de Mayotte une qualité d'enseignement équivalente à celle de la métropole. **Compte-tenu des difficultés de nos élèves, c'est bien l'objectif minimum que devrait se fixer une puissance publique responsable !**

### ✓ **Autoritarisme :**

L'autoritarisme de certains chefs d'établissement qui a touché depuis 2 ans de trop nombreux collègues, combattu sans relâche par le SNES Mayotte depuis 2010, est enfin pris au sérieux au vice rectorat. Un poste de Directeur des Ressources Humaine a été créé pour cela.

**Ne vous laissez pas faire et n'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté !**

**Le SNES est engagé dans les discussions sur le nouveau statut des enseignants et plus généralement des fonctionnaires à Mayotte.**

Le SNES a été reçu au Ministère de l'Education Nationale (DGRH) le 26 septembre dernier.

Un rendez-vous d'une délégation du SNES HdF au Ministère de l'Outre-Mer a été pris en présence du Ministre en personne le 16 octobre prochain...

**Plus nous serons forts, plus nous pourrons faire entendre notre point de vue et sauvegarder les enseignements de second degré.**

**Rejoignez-nous et préparez-vous à une mobilisation !**